

ACTU | Velay

LE PUY-EN-VELAY

Le label Pays d'art et d'histoire rayonne sur toute l'agglomération

Christophe TEYSSIER



*Mardi matin, les chevilles ouvrières du label se sont retrouvées à Borne pour présenter cette extension.
Photo Progrès /Christophe TEYSSIER*

C'est officiel : le label est étendu aux 72 communes. Vaste est le champ des possibles pour l'attractivité du territoire et son développement culturel.

Après avoir posé sa candidature au renouvellement et à l'extension du [label Pays d'art et d'histoire](#) , la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a réalisé un travail de repérage du patrimoine des communes entrées en 2017 dans la nouvelle collectivité (72 communes rassemblant 85 000 habitants) et a proposé un projet global de valorisation patrimoniale.

Le dossier a été présenté à la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) en décembre dernier et celle-ci a émis un avis favorable. L'extension et le renouvellement du label sont donc actés pour les dix ans à venir. Parmi les futurs axes de réflexion : le développement des partenariats, l'amélioration de la visibilité et un positionnement comme interlocuteur dans les projets d'urbanisme. Cela avec

l'ambition de s'adresser à tous les publics. « C'est une chance pour nos petites communes. Notre patrimoine, ce sont nos racines », se félicite, Annie Bouchet, maire de Borne, une petite commune dont la richesse du patrimoine reste méconnue.

En proposant une offre globale, le label va permettre de renforcer l'attractivité d'un territoire qui compte 208 monuments historiques dont 60 classés, 6 sites classés, 5 inscrits, 2 réserves naturelles régionales, 9 sites Natura 2000 et 2 grands pôles de notoriété (Le Puy-en-Velay et La Chaise-Dieu).

• Des chiffres probants

Pour mémoire, c'est en 2004 que la communauté d'agglomération avait obtenu le label, une convention signée avec le ministère de la Culture définissant les objectifs pour les 28 communes. Visites guidées, visites contées, expositions temporaires et itinérantes, conférences, fiches Croque patrimoine, ateliers et visites pédagogiques... Chaque année, un livret d'une trentaine de pages rassemblait toutes ces propositions. En 2016, le Pays d'art et d'histoire avait fusionné avec le musée Crozatier. « Très tôt, nous avons fait appel aux spectacles vivants, réalisé des expositions itinérantes, développé une politique de grandes expositions, et travaillé en direction du jeune public », précise Maud Leyoudec, directrice du musée Crozatier.

La consultation des chiffres démontre que le bilan est positif : entre 2005 et 2019, les actions du Pays d'art et d'histoire ont été suivies par 50 000 personnes pour les activités à destination d'un public individuel et des familles, et par 37 000 jeunes pour les visites et ateliers du service éducatif. Quant à l'espace Art et patrimoine de l'Hôtel-Dieu, il a accueilli 196 000 visiteurs entre 2011 et 2019.

208 Le territoire compte 208 monuments historiques dont 60 classés, 6 sites classés, 5 inscrits, 2 réserves naturelles régionales, 9 sites Natura 2000 et 2 grands pôles de notoriété (Le Puy-en-Velay et La Chaise-Dieu).